PRIMES, CONGÉS, RTT :

LES SORTIES DE ROUTE GOUVERNEMENTALES

Au travers d'ordonnances, le gouvernement a adopté un certain nombre de nouvelles dispositions concernant les agent.e.s de la Fonction publique qu'il a officialisées hier après-midi.

Pour nos organisations syndicales, ces mesures sont très loin d'être à la hauteur des enjeux. Pire, elles comportent d'inacceptables et injustes reculs.

Des primes vont donc être versées pour reconnaitre l'engagement des salarié.e.s des trois versants, plafonnées selon les cas à 500, 1000 ou 1500 euros.

Ce dispositif appelle plusieurs objections car, s'il ne s'agit évidemment pas de prétendre que ces sommes sont négligeables ou à rejeter, il est loin de constituer la réponse adéquate et il va susciter des inégalités inadmissibles.

D'abord, nous tenons à rappeler que, pour nous, la priorité absolue reste la santé des personnels et celle de leurs proches. Or, encore aujourd'hui, bien des agent.e.s travaillent toujours sans les moyens de protection indispensables. En dépit de nos sollicitations réitérées, le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt n'apporte pas les éléments nécessaires de clarification.

Des primes, même majorées, n'empêchent pas de tomber malade.

Ensuite, de très nombreux agent.e.s – vraisemblablement une majorité – seront exclus de ce dispositif. Pour celles et ceux qui la percevront, des taux différents seront pratiqués selon des critères contestables et sujets à interprétations variables et aléatoires. Cela ne va pas manquer de se traduire par des pratiques clientélistes, générant des clivages, tout l'inverse dont nous avons besoin dans la période actuelle.

Enfin, les femmes, notoirement discriminées dans le versement des primes, risquent fort de l'être une fois de plus, notamment parce que ce sont elles très majoritairement qui se retrouvent en position d'ASA pour la garde des enfants.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales affirment de nouveau que l'urgence est à l'ouverture d'une véritable négociation salariale. Celle-ci, qui doit intervenir au plus tard dans le mois de juin, doit porter sur le dégel sans délai du point d'indice et des mesures générales actées dans le budget 2021. Seules de telles mesures pérennes

et transversales sont de nature à apporter la juste reconnaissance salariale de l'engagement et des qualifications des personnels.

S'agissant du volet sur les congés et les jours de RTT, les dispositions arrêtées sont insupportables et iniques.

Subissant comme tant d'autres les graves et hautement contraignants effets de la crise sanitaire, des centaines de milliers d'agent.e.s vont se voir imposer – perdre pour parler plus clairement – jusqu'à 10 jours de congés et de RTT. Que faut-il en déduire ? Toutes celles et ceux placé.e.s en ASA auraient moins le sens de l'intérêt général que les autres ? Seraient-elles ou seraient-ils dans des villégiatures confortables profitant de l'aubaine de plusieurs semaines de vacances dorées ?

Nos organisations syndicales condamnent avec la plus grande fermeté ces mesures régressives. Elles appellent à tout mettre en œuvre pour s'y opposer.

Elles tiennent de nouveau à souligner que ni les salarié.e.s du public ni celles et ceux du privé n'ont à payer sur leurs conquêtes sociales les conséquences d'une crise sanitaire qu'elles et ils subissent de plein fouet, conséquences notoirement aggravées par des années de politiques d'austérité, d'argent-roi et de démantèlement des services publics.

Louer à longueur de médias et de discours la main sur le cœur, les « héros du quotidien » que sont les agent.e.s de la Fonction publique, saluer leur engagement sans faille, très bien. Mais, lorsque, dans le même temps, les mesures coercitives à leur endroit se multiplient (déni de l'exercice du droit de retrait, menaces de sanctions allant jusqu'au licenciement, graves manques de moyens pour assurer leur protection et, maintenant, attaques contre les congés et les RTT), on mesure mieux le double langage de ceux qui nous gouvernent.

Ne parlons même pas du dialogue social dont Président, Premier ministre et ministres nous rebattent les oreilles : les annonces médiatiques d'Edouard Philippe d'hier après-midi ont été préparées par une annonce téléphonique la veille au soir par Olivier Dussopt !

Les organisations syndicales CGT FO FSU Solidaires et FAFP de la Fonction publique continueront leur combat pour une juste reconnaissance de l'engagement des agent.e .s, le renforcement des services publics et de leurs moyens et toutes les mesures indispensables pour que le jour d'après ne permettent plus les graves errements d'hier et d'aujourd'hui.

Paris, le 16 avril 2020